

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-119

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

➔ le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013, par chapitre, et pour un montant global de 715 260 755 € dont 275 972 047 € en section d'investissement et 439 288 708 € en section de fonctionnement ;

• **CONFIRME** la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou l'individualisation des crédits ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-120

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : vote des autorisations de programme et des autorisations d'engagement

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- de voter, au titre du Budget Primitif 2013, un montant global d'autorisations de programme (AP) de 164 453 414 € et un montant global d'autorisations d'engagement (AE) de 278 454 582 €, conformément aux tableaux joints en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-121

sur les recettes fiscales du Budget Primitif 2013 : fiscalité indirecte

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- de reconduire pour 2013 :

- le tarif de la taxe sur les cartes grises à 35 €/CV,

- l'exonération à hauteur de 100 % de la taxe sur les cartes grises des véhicules fonctionnant au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel (GNV), du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du superéthanol E85,

- le tarif de la taxe sur les permis de conduire à 0 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-122

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : programme divers de gestion

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P367 – Optimiser les moyens généraux » de 392 000 € votée pour 2013, un montant équivalent,

- sur l'AE « P230 – Assurer la logistique de l'institution » de 770 002 € votée pour 2013, un montant équivalent,

- sur l'AP « P230 – Assurer la logistique de l'institution » de 330 000 € votée pour 2013, un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-123

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : Système d'information

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AP « P180 – Piloter et optimiser les SI » de 1 386 000 € votée pour 2013, un montant équivalent,

- sur l'AE « P180 – Piloter et optimiser les SI » de 1 469 742 € votée pour 2013, un montant de 1 024 000 € ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-124

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : dépenses de personnel

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

□ EFFECTIF PERMANENT DU PERSONNEL DE LA REGION :

- de créer dans le cadre d'emploi d'adjoint administratif :

- pour la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines, un poste d'assistant de gestion administrative et financière des subventions attribuées dans le domaine de l'agriculture et au sein du Syndicat Mixte Hippolia,

- pour la Direction de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, un poste d'assistant de gestion chargé du suivi et du contrôle de service fait pour le FSE ;

- de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint, pour permettre le recrutement du nouveau Directeur Général des Services ;

- de procéder, pour ajuster les qualifications aux besoins de l'institution, aux transformations suivantes :

- 2 postes d'attachés principaux en 2 postes de directeurs,
- 4 postes de rédacteurs principaux en 4 postes de rédacteurs chefs,
- 5 postes de rédacteurs en 5 postes de rédacteurs principaux,
- 1 poste d'adjoint administratif en 1 poste de rédacteur,
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine principal 2^{ème} classe en 1 poste d'assistant de conservatoire du patrimoine principal 1^{ère} classe,
- 2 poste d'ingénieurs en 2 postes d'ingénieurs principaux,
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe,
- 1 poste d'agent de maîtrise en 1 poste d'agent de maîtrise principal,
- 42 postes d'adjoints techniques 1^{ère} classe des EE en 42 postes d'adjoints techniques principal 2^{ème} classe des EE,

Parmi les postes de catégorie A, à défaut de candidatures statutaires satisfaisantes, ceux-ci pourront être pourvus par un cadre A contractuel recruté en application de l'article 3, alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984. Ces cadres seront rémunérés selon leur niveau de diplôme et leur expérience professionnelle par référence aux grilles correspondantes et pourront bénéficier du régime indemnitaire afférant.

Diffusée le :

❑ RECRUTEMENT SUR BESOINS OCCASIONNELS

- de prévoir le recrutement :

- d'un chargé de mission pour une durée d'un an, à la Direction de la Prospective, des Métiers et de l'Apprentissage, pour optimiser la collecte de la taxe d'apprentissage et effectuer un travail de communication en direction des entreprises et branches professionnelles,

- d'un chargé de mission pour une durée de deux ans, afin de préparer les deux événements de 2014 : Jeux Equestres Mondiaux et 70^{ème} anniversaire du débarquement,

- d'un chargé de mission pour une durée de six mois, afin d'aider à la mise en place du nouveau dispositif de Mutations Economiques de la Région,

Pour ces trois emplois, la rémunération s'appuiera sur la grille et le régime indemnitaire d'attaché territorial.

❑ MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

- de prévoir la mise à disposition au sein de la Société Publique Locale « Ouest Normandie Energies Marines » 3 personnes selon les modalités suivantes :

- une personne à temps complet,
- deux personnes à 20 % d'un temps complet.

Ces mises à disposition donneront lieu à remboursement des salaires et charges par la Société Publique Locale.

❑ REGIME INDEMNITAIRE

- de modifier le régime indemnitaire, conformément au décret n° 201-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux comme suit :

	prime de service et de rendement PSR	Indemnité spécifique de service ISS
Technicien principal 1 ^{ère} classe	Coefficient 1	Coefficient de 0.8945 à 0.9227
Technicien principal 2 ^{ème} classe	Coefficient 1	Coefficient de 0.6292 à 0.7409
Technicien	Coefficient 1.5	Coefficient 1.1722 à 1.3838

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-125

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : bâtiments régionaux

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter :

- sur l'AP « P103 – Optimiser le patrimoine régional hors lycées » de 3 270 000 € votée pour 2013, un montant de 3 000 000 € au titre de l'opération « P103O0028 – Acquisition bâtiment MIRIADE »,

- sur l'AP « P231 – Entretenir et équiper les bâtiments régionaux » de 934 000 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 410 000 € au titre de l'opération « P231O002 – Autres sites »,
- . 300 000 € au titre de l'opération « P231O007 – Fournitures techniques »,
- . 224 000 € au titre de l'opération « P231O008 – Site Abbaye-aux-Dames »,

- sur l'AE « P231 – Entretenir et équiper les bâtiments régionaux » de 1 965 321 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 81 700 € au titre de l'opération « P231O001 – Antennes régionales »,
- . 427 700 € au titre de l'opération « P231O002 – Autres sites »,
- . 346 500 € au titre de l'opération « P231O0043 – Bâtiments Avenue du 6 Juin »,
- . 318 500 € au titre de l'opération « P231O004 – Bâtiment Clos Herbert »,
- . 46 200 € au titre de l'opération « P231O005 – Local Equipe Espaces Verts »,
- . 34 500 € au titre de l'opération « P231O006 – Logements de fonction »,
- . 710 221 € au titre de l'opération « P231O008 – Site Abbaye-aux-Dames » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-126

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : évaluation des politiques publiques

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter sur l'AE « P080 – Evaluer les politiques publiques » de 63 000 € votée pour 2013, un montant équivalent, au titre de l'opération « P080O002 – Evaluation CEV », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-127

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : communication

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter sur l'AE « P003 – Promouvoir la Région Basse-Normandie » de 2 621 000 € votée pour 2013, un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-128

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : transports

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter sur l'AE « P361 – Développer le transport ferroviaire de voyageurs » de 63 195 100 €, les montants suivants, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- . 1 261 780 € au titre de l'opération « P361O002 - Assistance et études relatives au service TER »,

- . 29 822 839,50 € au titre de l'opération « P361O005 – Convention TER CRBN/SNCF » ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 du Budget de la Région, une subvention de 29 822 839,50 € à la SNCF, au titre des six premiers acomptes de la contribution prévisionnelle TER 2013 prévue par la convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs entre la Région Basse-Normandie et la SNCF ; chaque acompte mensuel est constitué d'une part, d'un montant identique à celui dû au titre du mois de décembre de l'année 2012 majoré de 3 % et d'autre part, d'un montant égal à 1/12^{ème} des sommes prévues pour les modifications d'offre ayant fait l'objet d'un avenant pour l'année N+1 et ayant reçu le visa de la MCEFT, non encore incorporées dans le forfait de charges C1. Ainsi, chaque acompte s'élève à un montant de 4 970 473,25 €. Ces acomptes seront modifiés dès lors que le devis prévisionnel 2013 sera approuvé par voie d'avenant et que l'échéancier de paiement prévisionnel aura été validé par la Mission de Contrôle Economique et Financière des Transports ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-129

**sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : politique maritime et
aéroportuaire**

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale
CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François
DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique
HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET,
Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent
SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AP « P260 - Développer l'offre portuaire » de 6 657 000 € votée pour 2013, un montant équivalent, au titre de l'opération « P206O002 - Ports Normands Associés »,

- sur l'AE « P260 - Développer l'offre portuaire » de 575 037 € votée pour 2013, un montant de 553 037 €, au titre de l'opération « P206O002 – Ports Normands Associés »,

- sur l'AP « P220 - Développer les activités maritimes » de 230 000 € votée pour 2013, un montant de 92 500 €, au titre de l'opération « P220O004 – Sécurité maritime SNSM »,

- sur l'AP « P030 - Développer l'offre portuaire » de 562 500 € votée pour 2013, un montant identique, au titre de l'opération « P030O001 – Aéroports »,

- sur l'AE « P030 - Développer l'offre portuaire » de 228 000 € votée pour 2013, un montant identique, au titre de l'opération « P030O001 – Aéroports » ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

- * sur le chapitre 908 du Budget de la Région

- 6 657 000 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg – P.NA. pour l'année 2013,

- 562 500 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie pour l'année 2013,

- * sur le chapitre 938 du Budget de la Région

- 553 037 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg – P.N.A. pour l'année 2013,

- 228 000 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie pour l'année 2013,

Diffusée le :

* sur le chapitre 909 du Budget de la Région

- 92 500 € à la Société Nationales des Sauveteurs en Mer pour l'année 2013 ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou individualisations des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-130

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : Développement Numérique du Territoire

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P341 - Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation » de 6 882 420 € votée pour 2013, un montant de 600 000 €, au titre de l'opération « P341O001 – Réseau régional Vikman »,

- sur l'AP « P341 – Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel » de 1 200 000 € votée pour 2013, un montant de 300 000 €, au titre de l'opération « P341O001 – Réseau régional Vikman » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou individualisations des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-131

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : éducation et enseignement supérieur

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P131 – Assurer le fonctionnement des lycées » de 33 495 400 € votée pour 2013, un montant de 80 000 €, au titre de l'opération « P131O002 – Aides lycées publics »,

- sur l'AE « P170 – Accompagner les élèves et étudiants des formations sanitaires et sociales » de 4 946 000 € votée pour 2013, un montant de 3 268 000 €, au titre de l'opération « P170O002 – Versement bourses étudiants » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-132

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : jeunesse, sport et vie associative

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter sur l'AE « P321 – Développer et structurer le sport en région » de 2 860 209 € votée pour 2013, un montant de 33 209 € au titre de l'opération « P321O002 – Aide au Centre Sportif de Normandie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 33 209 € au Centre Sportif de Normandie,

- 4 366 388 € au GIP JEM Normandie 2014, au titre de l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-133

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : Inventaire Général du Patrimoine Culturel

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter sur l'AE « P110 – Etudier et valoriser le patrimoine culturel » de 1 114 700 € votée pour 2013, un montant de 83 200 € au titre de l'opération « P110O001 – Valoriser le patrimoine culturel : études et moyens », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-134

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : Europe et international

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P330 – Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux » de 1 554 650 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 73 500 € au titre de l'opération « P330O002 – Dépenses transversales »,
- . 50 000 € au titre de l'opération « P330O005 – Unesco »,
- . 40 000 € au titre de l'opération « P330O006 – Zone Amérique du Nord »,
- . 30 000 € au titre de l'opération « P330O007 – Zone Asie de l'Est »,
- . 48 000 € au titre de l'opération « P330O009 – Zone Europe »,

- sur l'AE « P331 – Développer les réseaux et utiliser au mieux les fonds de coopération » de 240 606 € votée pour 2013, les montants suivants :

- . 15 806 € au titre de l'opération « P331O001 – Appui au Programme Interreg »,
- . 79 000 € au titre de l'opération « P331O002 – Cotisations Europe et Internationales »,
- . 79 250 € au titre de l'opération « P331O005 – Bureau de Bruxelles »,

- sur l'AP « P330 – Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux » de 1 000 € votée pour 2013, un montant équivalent, au titre de l'opération « P330O002 – Dépenses transversales »,

- sur l'AP « P333 – Optimiser l'utilisation des fonds structurels européens » de 3 724 530 € votée pour 2013, un montant de 100 000 €, au titre de l'opération « P333O002 – Communication FEDER » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-135

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE « P055 – Verser les indemnités compensatrices à la formation des apprentis » de 21 500 000 € votée pour 2013, un montant identique au titre de l'opération « P055O001 – Indemnités aux employeurs d'apprentis »,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-136

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : recherche et innovation

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P280 – Soutenir la recherche publique » de 3 702 985 € votée pour 2013, les montants suivants :

- 10 000 € au titre de l'opération « P280O027 – Soutien aux projets de recherche émergents »,
- 5 000 € au titre de l'opération « P280O001 – Comité Consultatif Régional pour la Recherche et l'Innovation »,

- sur l'AE « P281 – Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises » de 5 367 572 € votée pour 2013, les montants suivants :

- 1 626 000 € au titre de l'opération « P281O010 – MIRIADE Fonctionnement de l'EPL »,
- 200 000 € au titre de l'opération « P281O001 – MIRIADE (IRCDT) »,

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 1 626 000 € à la MIRIADE au titre du fonctionnement de l'EPL pour l'année 2013,
- 200 000 € à la MIRIADE pour les subventions Impulsion-Conseil qui seront attribuées sur l'exercice 2013 ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-137

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : développement économique

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P301 – Accompagner les stratégies de développement économique du territoire » de 3 078 955 € votée pour 2013, les montants suivants :

- 20 000 € au titre de l'opération « P301O010 – Redynamisation économique des territoires »,
- 13 605 € au titre de l'opération « P301O013 – Intelligence économique »,
- 20 000 € au titre de l'opération « P301O001 – Attractivité et promotion économique »,
- 58 000 € au titre de l'opération « P301O009 – Plan d'actions création/reprise/transmission d'entreprises »,
- 20 000 € au titre de l'opération « P301O008 – Partenariat/actions » ;

- sur l'AE « P302 – Développer l'économie sociale et solidaire » de 1 213 000 € votée pour 2013, un montant de 13 000 € au titre de l'opération « P302O003 – Renouveler le partenariat de l'ESS »,

- sur l'AE « P303 – Renforcer la structure financière des entreprises » de 135 000 € votée pour 2013, un montant identique au titre de l'opération « P303O009 – Frais connexes aux fonds d'ingénierie financière »,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-138

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2013 : tourisme

Réunion du JEUDI 20 DECEMBRE 2012

Réuni le JEUDI 20 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET ;

Sont excusés :

Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Philippe AUGIER,
Alain CIVILISE ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Anne-Marie COUSIN,
Sylvie DELAUNAY ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Bertrand DENIAUD ayant donné pouvoir à Brigitte LUYPAERT,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Corinne FÉRET,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS,
Marine LEMASSON ayant donné pouvoir à Jérôme VIRLOUVET,
Elise LOWY,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir Vincent LOUVET,
Pierre MOURARET,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 27 voix pour, 10 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Jean-Louis VALENTIN), Sophie GAUGAIN (pouvoir de François DIGARD), Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Brigitte LUYPAERT (pouvoir de Bertrand DENIAUD), Florence MAZIER (pouvoir de Ludovic ASSIER),

- d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE « P350 – Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques » de 1 707 080 € votée pour 2013, un montant de 27 080 € au titre de l'opération « P350O011 – Soutien au développement des filières »,

- sur l'AE « P351 – Promouvoir la destination Normandie » de 2 280 000 € 934 000 € votée pour 2013, un montant identique au titre de l'opération « P351O001 « Comité Régional du Tourisme de Normandie,

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 2 280 000 € au Comité Régional du Tourisme pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-139

sur les finances : immobilisations – amortissements au 1^{er} janvier 2013

- - - - -

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD,
François DUFOUR,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 12-47 du Conseil Régional en date du 28 juin 2012, en supprimant la notion des biens de faible valeur au 1^{er} janvier 2013 ;

- de retenir le principe de création d'une immobilisation annuelle par nature comptable, à l'exception des natures suivantes :

- matériel de transport,
- collections et œuvres d'art,
- avances financières et d'investissement,
- acquisitions de terrains,
- acquisitions ou constructions de bâtiments,
- travaux de grosses réparations et d'améliorations ;

- de maintenir les durées d'amortissement et la liste des équipements exceptionnels, conformément au tableau joint en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-140

**sur le bilan d'exécution prévisionnelle du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013
établi au 31 décembre 2012**

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir examiné le rapport conjoint de M. le Préfet de Région et de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 17 décembre 2012,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE du bilan d'exécution prévisionnelle du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 établi au 31 décembre 2012 et joint en annexe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-141

sur l'environnement : contrat de partenariat 2013-2018 avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Jean-Pierre GODEFROY,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
 - le contrat de partenariat 2013-2018 avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie joint en annexe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-142

sur les Energies Marines Renouvelables : Société Publique Locale « Ouest Normandie Energie Marines » (SPL ONEM) - modification portant sur la composition du capital, convention de prestations intégrées et pacte d'actionnaires

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la délibération du Conseil Régional en date du 29 mars 2012 adoptant les statuts de la société « Ouest Normandie Energie Marines »,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'approuver :

- le projet de modification portant sur la composition du capital social de la Société Publique Locale « Ouest Normandie Energies Marines » (SPL ONEM), joint en annexe 1 et pour cela, de renoncer au droit préférentiel de souscription,

- l'entrée de nouveaux représentants au Conseil d'Administration en désignant :

- . 3 nouveaux représentants pour le Conseil Régional de Basse-Normandie,
- . 1 nouveau représentant pour le Conseil Général de la Manche,
- . 2 représentants pour la Communauté Urbaine de Cherbourg,

- le projet de modification des statuts de la SPL ONEM, joint en annexe 2,

- la convention de prestations intégrées, jointe en annexe 3,

- le pacte d'actionnaire, joint en annexe 4 ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Christophe QUINTELIER

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-143

sur le fonctionnement des lycées et établissements publics assimilés : demande de remise gracieuse

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accorder une remise gracieuse pour une somme globale de 2 148,23 € (dont 1 873,86 € résultant d'une confirmation de condamnation à des dommages et intérêts par arrêt du 20 février 2008 et 274,37 € d'intérêts légaux) au profit du bénéficiaire cité en annexe jointe, compte tenu de sa situation ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-144

sur les formations sanitaires et sociales :

- **agrément des instituts de formation du secteur social**
- **demande de remise gracieuse**

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Corinne FÉRET, en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de valider la procédure d'agrément des instituts de formation du secteur sanitaire et social ;
- de procéder à l'agrément pour 5 ans de l'IRTS et de la Croix Rouge Française au titre des formations du secteur social et pour les effectifs proposés en annexe ;
- de déléguer à la Commission Permanente la compétence pour procéder, pendant ce délai de 5 ans, aux modifications des agréments liées à l'évolution de la carte des formations ;
- d'accorder une remise gracieuse pour une somme globale de 817,80 € au profit du bénéficiaire cité en annexe jointe, compte tenu de sa situation ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-145

sur la culture : interventions en faveur des bibliothèques

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme CAUCHY en charge de la Culture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 12 abstentions (Ludovic ASSIER, Joël BRUNEAU (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Florence MAZIER (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Valérie NOUVEL, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de modifier les axes d'intervention en faveur des bibliothèques conformément à l'annexe jointe, comme suit :

- en matière d'informatisation, l'aide de la Région est de 50 % du montant HT des travaux ou des acquisitions avec un plafonnement de la subvention à 7 625 €. Sont éligibles le matériel informatique, les logiciels et l'installation (câblage et éventuellement travaux) ;

- d'arrêter l'intervention en faveur de la création ou de l'aménagement de bibliothèques en milieu rural, de sections jeunesse et de l'acquisition de mobilier ;

- d'appliquer ces critères financiers aux nouveaux dossiers qui seront déposés auprès de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-146

sur la culture : redéploiement du Fonds d'Aide à l'Economie du Livre (FAEL)

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Anne-Marie COUSIN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme CAUCHY en charge de la Culture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention proposées au titre du Fonds d'Aide à l'Economie du Livre (FAEL) ainsi que la suppression de l'aide aux manuscrits conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-147

sur la culture : nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur des festivals

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Elise LOWY,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Stéphane TRAVERT,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Mme CAUCHY en charge de la Culture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention de la Région en faveur des festivals selon les critères énoncés à l'annexe « Axes d'intervention en faveur des festivals » jointe :

- d'approuver l'application de ces critères aux nouveaux dossiers qui seront déposés auprès de la Région ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-148

sur l'agriculture : installation et transmission agricole - fonctionnement

Mise en œuvre d'une opération de portage foncier destinée à faciliter l'installation de jeunes agriculteurs et à maintenir un potentiel de production agricole en zone périurbaine caennaise

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER «Installation CPER» de 4 347 559 €, votée en 2008 et modifiée en 2012, un montant de 200 000 € au titre du dossier «CP5D4310SF INSTALLATION AE» ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2012 de la Région, une subvention de 200 000 € à la SAFER de Basse-Normandie, pour la prise en charge des intérêts d'emprunt de la 1^{ère} année du portage foncier d'une surface de 240 ha de foncier agricole, permettant ainsi le rachat des actions et actifs agricoles de la société et du groupement propriétaires, l'exploitation étant située en zone périurbaine caennaise ;

- de prévoir les modalités de gestion, de paiement et de reversement figurant dans la convention jointe en annexe au présent rapport, dont les principales sont exposées ci-après :

- l'aide sera versée à la SAFER après fourniture par cette dernière d'un justificatif annuel détaillé des frais prévisionnels liés au portage foncier (échancier de prêt),
- la subvention est accordée sous réserve d'une décision identique de la Région et de la SAFER de Basse-Normandie sur le choix des candidats à l'installation auxquels les terres seront rétrocédées,
- les produits de la revente des biens devront être affectés au fur et à mesure et en totalité au remboursement des prêts contractés, dans les meilleurs délais, afin de diminuer le montant des encours et par conséquent le coût des frais de portage foncier,
- les montants éventuellement trop-versés par la Région, annuellement, du fait d'une rétrocession puis d'un remboursement anticipé des prêts contractés par la SAFER en cours d'année, devront être remboursés à la Région,
- les éventuelles plus-values qui seraient réalisées par la SAFER à issue de l'opération, après application du barème des frais décidé par son conseil d'administration, devront être affectées au financement d'autres projets d'installation de jeunes agriculteurs ;

- de m'autoriser à signer :

- la convention de portage foncier en annexe avec la SAFER de Basse-Normandie, pour faciliter l'installation de jeunes agriculteurs et maintenir un potentiel de production agricole sur des terres situées à Fontenay le Marmion, St Martin de Fontenay, Barbéry, Fresney le Vieux et Moulines (Calvados) ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision ;

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-149

sur l'agriculture : position des trois régions de l'Ouest de la France sur la réforme de la Politique Agricole Commune 2014-2020

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET ayant donné pouvoir à Clara OSADTCHY,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu François DUFOUR, en charge de l'agriculture,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 32 voix pour, 14 contre (Joël BRUNEAU (pouvoir de Dominique LEFRANCOIS), Anne-Marie COUSIN (pouvoir de Philippe AUGIER), Bertrand DENIAUD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND (pouvoir de Didier VERGY), Florence MAZIER (pouvoir de Brigitte LUYPAERT), Valérie NOUVEL (pouvoir de Ludovic ASSIER), Jean-Louis VALENTIN),

- d'approuver la position interrégionale sur la réforme de la PAC 2014-2020 telle que présentée en annexe ;

- d'autoriser le Président à :

- faire valoir ces positions auprès des différentes instances devant lesquelles la Basse-Normandie sera amenée à s'exprimer
- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-150

sur la formation : création du CFA des métiers du sport et de l'animation

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la création du CFA des métiers du sport et de l'animation,
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits,
- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention de création de CFA entre l'organisme gestionnaire et la Région jointe en annexe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-151

**sur la politique régionale de formation professionnelle des demandeurs d'emploi
bénéficiant de l'obligation d'emploi : convention AGEFIPH 2013**

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du
Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent
BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël
CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand
DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne
FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique
HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian
LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence
MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent
SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention de coopération pour l'accès des Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi à la Formation Professionnelle établie entre la Région Basse-Normandie et l'AGEFIPH pour l'année 2013 conformément à l'annexe jointe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-152

sur la formation tout au long de la vie - Fonds Social Européen : abondement de la subvention globale 2007-2013 (avenant)

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'augmenter le montant de FSE programmé pour le programme de Formation de Base 2013, dans le cadre de la subvention globale, initialement fixé à 400 000 € et de le porter à 700 000 € ;

- de modifier en conséquence la délibération n°12-406 de la Commission Permanente en date du 29 juin 2012 comme suit :

- « 700 000 € de FSE sur le programme de Formation de Base 2013, avec un taux d'intervention de 50 % du coût total estimé à 1 400 000 €. Le cofinancement porte sur les marchés unitaires de formation professionnelle qui seront issus de l'appel public à concurrence relatif au Programme de formation de base pour 2013 »,

- de déléguer à la Commission Permanente le soin de procéder aux ajustements de la subvention globale pour ce qui concerne le descriptif des dispositifs cofinancés ainsi que la répartition par année, par axe et par dispositifs des financements FSE et Région,

- de prévoir l'inscription au titre du Budget Primitif pour l'exercice 2013 des crédits nécessaires en contrepartie de l'allocation du FSE.

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant à la convention de subvention globale portant abondement financier conformément au plan de financement figurant en annexe 1,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

Diffusée le :

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-153

sur le développement économique : soutien à l'exportation :

- **modification du règlement APPEX en faveur des entreprises –APPEX individuel**
- **modification du règlement APPEX en faveur des actions collectives –APPEX collectif**
- **convention de partenariat relative au dispositif de soutien au développement international des entreprises en Basse-Normandie : avenant**

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Laurent BEAUVAIS,
Pascale CAUCHY,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,

Diffusée le :

Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
 Yanic SOUBIEN,
 Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
 Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
 Jérôme VIRLOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'approuver :

- le règlement modifié APPEX Individuel (appel à projets en faveur des entreprises pour l'exportation Individuel) et sa convention financière de mise en œuvre applicable à compter du 21 décembre 2012, conformément aux annexes 1 et 2 ;
- le règlement modifié APPEX Collectif (appel à projets en faveur des entreprises pour l'exportation Collectif) et sa convention financière de mise en œuvre applicable à compter du 21 décembre 2012, conformément aux annexes 3 et 4 ;
- l'avenant à la convention de partenariat relative au dispositif de soutien au développement international des entreprises opérationnelles jusque fin 2013, conformément à l'annexe 5 ;

• de donner délégation à la Commission Permanente pour attribuer les aides financières afférentes, accorder des dérogations individuelles exceptionnelles aux dispositifs précités ainsi que les adaptations au règlement et aux conventions de mise en œuvre ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
 et par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-154

sur les affaires juridiques : marchés – informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} août au 30 septembre 2012

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Laurent BEAUVAIS,
Pascale CAUCHY,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPART ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Yanic SOUBIEN,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET,

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} août 2012 au 30 septembre 2012, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 12-155

sur la recherche - Modification des dispositifs actuels de soutien à la recherche concernant :

- les jeunes chercheurs, allocations de thèses financées à 100 %
- les jeunes chercheurs, allocations de thèses cofinancées
- le financement des colloques et grands séminaires scientifiques
- les chaires d'excellence

Réunion du VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

Réuni le VENDREDI 21 DECEMBRE 2012, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN ;

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Ludovic ASSIER ayant donné pouvoir à Valérie NOUVEL,
Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Laurent BEAUVAIS,
Pascale CAUCHY,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Dominique FRIGOUT ayant donné pouvoir à Raphaël CHAUVOIS,
Marie-Jeanne GOBERT,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Joël BRUNEAU,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Pierre MOURARET ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,

Diffusée le :

Yanic SOUBIEN,
Josiane TOMASETTO ayant donné pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Jérôme VIRLOUVET,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir entendu Laurent SODINI,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter les règlements modifiés concernant :

- le soutien aux jeunes chercheurs, allocations de thèses financées à 100 % (annexe 1),
- le soutien aux jeunes chercheurs, allocations de thèses cofinancées (annexe 2),
- le soutien au financement des colloques et grands séminaires scientifiques (annexe 3),
- le soutien aux chaires d'excellence (annexe 4),

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,

Jack MAIGNAN